

Lelex.

Le nom vient dit-on du mot patois Le Lai qui veut dire le lac.

Province de Bugey ; mandement de Chezéry ; diocèse de Genève.

Le nom de **Lelex**, *Lacus*, veut dire, suivant toute probabilité, lac, étang. Cette étymologie semble indiquer l'existence d'un lac dans la vallée de Mijoux dont **Lelex** occupe une partie. Bien des preuves physiques viennent à l'appui de cette opinion. L'aspect des lieux, la nature du sol, ses dépôts superposés, les sinuosités irrégulières de la vallée, une couche de terre noire, élastique, véritable tourbe dans laquelle on trouve des arbres entiers, divers arbustes et une masse confuse de végétaux en décomposition, voilà ce qui révèle aux yeux du géologue et du naturaliste l'existence antique d'un lac. Comment ce lac a-t-il disparu et à quelle époque ? C'est ce que la tradition ne dit pas. Cependant, il a dû exister dans des temps historiques, puisque le pays en a gardé le souvenir et l'a consigné dans le nom qu'il a donné à cette partie de la vallée.

De l'autre côté de la chaîne du Jura, en la regar-

dant du côté de Gex, et parallèlement à son axe, s'étend la vallée ou combe de Mijoux. Rien de plus pittoresque et de plus riant que cette vallée pendant l'été. Elle n'a pas moins de 15 kilomètres de long sur une largeur qui ne dépasse pas un kilomètre. De chaque côté s'élèvent sur les flancs inclinés de la montagne une noire forêt de sapins qui présente à la vue quelque chose d'austère et sert, pour ainsi dire, de bordure aux vertes prairies qui occupent le fond du bassin. La Valserine se promène lentement à travers ces prairies qu'elle arrose en faisant les plus gracieux contours. Sur ses deux rives, sont bâties des maisons ou chalets autour desquels paissent de nombreux troupeaux. Ces maisons ou chalets sont propres et bien construits et annoncent l'aisance des habitants.

Le village de **Lelex** consiste dans l'église, le presbytère et quelques maisons, dont l'une est une auberge ; le reste est disséminé dans la vallée.

L'étymologie de Lelex serait justifiée par l'ancienne existence d'un lac formé par la Valserine, qui couvrirait une étendue assez vaste qui se serait vidée à la suite d'un effondrement il y aurait plusieurs siècles. On trouve au fond de la combe de Lelex une sorte de tourbière où subsiste des restes de végétaux, arbres ou arbustes en décomposition.

La terminaison en EX s'explique par le besoin de se conformer pour l'orthographe et la prononciation à celles de plusieurs autres communes du Pays de Gex tels que Gex, Echenevex, Versonnex, Ornex...

1322 :L'abbé de saint Claude cède à son voisin, l'abbé de Chezery, toutes les terres qui se situent de part et d'autre de la Valserine, du ruisseau de Manant à la chapelle de Lelex, avec toute justice pour les hommes qui y habitent. De plus les troupeaux de Chezery pourront pâturer sur les terres de saint Claude.

1601 : A la signature du traité de Lyon, le territoire de Lelex ainsi que le village de la Rivière sont réunis au royaume de France.

1612 : Un bureau de douane est installé pour freiner la contrebande du sel. Il contribue à constituer un centre au village naissant.

1656 : **Construction d'une première église.**

Elle est froide, basse et humide. Elle est consacrée en 1686 par monseigneur Jean d'Arenthon d'Alex, alors évêque de Genève. Il nomme le premier vicaire résident : Jean Jacques Duraffourd dit Crinquant est originaire du pays, ce sont les habitants qui paieront sa pension. Lelex dépendait alors de la paroisse et des moines de Chezery, qui vont en percevoir les dîmes jusqu'à la Révolution.

1780 : **Les religieux de Chezery sont en procès avec les habitants de Lelex pour les droits de pêche dans la Valserine.**

D'après la loi ce droit appartenait au seigneur, toutes les fois qu'il s'exerçait sur une rivière navigable et flottable.

Mais à Chezery la Valserine étant remplie de rochers, ne pouvait servir à la navigation comme le droit l'exigeait.

Les religieux font construire un bateau qu'ils mettent à l'eau à l'endroit appelé le lac où la rivière est immobile et assez profonde.

Le bateau fit alors le trajet sur un kilomètre et les moines obtinrent gain de cause.

(Si le lac a existé on ne sait ni quand ni comment il a disparu !)

1846 : Grâce à l'activité et aux sacrifices de son bon curé, une gracieuse église en style ogival et gothique lançant hardiment vers le ciel sa flèche octogonale voit le jour pour remplacer l'antique église.

1850 : Construction du chemin de grande communication N°16 qui remplace l'antique « Vy de Lelex »

Le pays est froid. Quoique bien cultivé, il ne produit qu'un peu de froment, de l'orge et de l'avoine. Les grains qu'on y recueille ne peuvent nourrir ses habitants que le tiers de l'année. La Valserine arrose la vallée du nord au sud. On y pêche d'excellentes truites, et elle ne tarit jamais. Il est dommage qu'on n'ait pas cherché à utiliser ses eaux, en y établissant quelque usine importante. Elle fait mouvoir seulement un moulin et une scierie. Un petit ruisseau, descendant du Jura, et coulant de l'est à l'ouest, fait aller un moulin et se jette dans la Valserine.

Un chemin de grande communication, qui unit Chezery à Mijoux, traverse la vallée dans toute sa longueur, et lui ouvre un débouché facile à l'exportation de son industrie et de ses produits.

Il n'y a aucun hameau dans la commune. Les maisons sont toutes disséminées çà et là. Les seuls endroits, où se trouvent quelques maisons agglomérées, sont au Crozat et au Charnat. 184.

Boîte aux lettres : Bureaux de Gex.

300 *300* à *300*

L'église, a été construite en 1846, à la place d'une pauvre église, mal bâtie, portant le millésime de 1650. **Lelex** dépendait auparavant de la paroisse et de l'abbaye de Chezery. La nouvelle église est jolie et gracieuse, présentant le style ogival et gothique. Sa nef est voûtée plein ceintre, son chœur, en forme de coquille, est voûté avec nervures, ainsi que deux chapelles latérales qui donnent à l'édifice la forme d'une croix latine. Son clocher est surmonté d'une flèche octogone. Ce petit monument, d'un très bon goût contraste singulièrement par sa fraîcheur avec la nudité du désert qui l'environne.

En 1337, Pierre de la Baume, abbé de Saint-Claude et Hugard de Joinville, seigneur de Gex, convinrent que la vallée de Mijoux et de **Lelex** serait propriété commune entr'eux. Elle resta indivise quant à la souveraineté jusqu'en 1612, que cette vallée fut partagée entre l'Espagne, qui possédait la Franche-Comté et le roi de France. Cet arrangement, nuisible aux intérêts des habitants de la vallée qui ne pouvaient d'un côté apporter leurs produits ni à Gex, ni à Genève, et de l'autre n'avaient plus la facilité de se procurer à peu de frais le sel nécessaire à l'entretien de leurs bestiaux, et à la fabrication de leurs fromages. Cet arrangement ne dura heureusement qu'un petit nombre d'années. Bientôt la Franche-Comté fut réunie à la France, et toute la vallée fut soumise à

cette puissance. Jamais le protestantisme, qui avait envahi le pays de Gex, n'a pu s'établir dans cette vallée.

Il y a des écoles pour les deux sexes, une pour les garçons de 60 élèves, une pour les filles de 40.

Cette commune ainsi que toute la Combe de Mijoux, a une industrie qui lui est particulière, c'est la taille des pierreries de diverses couleurs (saphyr, topaze, amethyste, émeraude) que d'habiles ouvriers taillent, percent, polissent et exportent pour l'orfèvrerie et l'horlogerie en France, en Suisse, en Allemagne. Cette industrie occupe un assez grand nombre de personnes ; mais elles gagnent peu à cause des trop fréquents chômages.

On fabrique dans la vallée de gros fromages gris, dits persillés, des petits fromages, appelés chevrets. Le bois qu'on coupe dans la montagne, se façonne en échelas pour la vigne, en planches pour charpente et menuiserie, en bardeaux ou tavaillons pour les toitures. On y fait du charbon. L'aisance des habitants se montre dans leur costume, qui est quelquefois élégant, surtout chez les femmes.